



## baillieur défailiant non paiement des loyers

Par **natiez**, le **23/07/2009** à **19:16**

Bonjour,

en juin 2007, j'ai fait l'achat d'un studio dans une résidence étudiante via le groupe Caisse d'épargne et sa filiale I sélection

Le bailleur imposé par I sélection la Société Antaeus a connu des problèmes financiers relevant selon la presse grenobloise d'escroquerie. les loyers n'ont donc plus été versés régulièrement pendant quelques temps. cette société a été recapitalisée et les loyers de nouveau pays régulièremment jusqu'en mai dernier où aucun versement n'a été fait.

Aujourd'hui Antaeus m'adresse un courrier indiquant que désormais les loyers seraient payés trimestriellement et compte tenu de difficultés financières ne seraient plus indexés. Antaeus m'indique qu'un nouveau bail me sera adressé pour signature.

1 Suis-je dans l'obligation d'accepter ce nouveau bail, sinon qu'advient-il ?

2 Cette situation est bien loin de la rentabilité affichée par I sélection : quels sont les recours que je peux mener contre I Sélection

3 Peut-on avoir recours à une assurance "loyers impayés" lorsque nous utilisons les services d'un gestionnaire de biens ?

4 puis-je demander à I sélection de me racheter cet appartement ?

Merci pour votre aide

S Natiez

Par **dave13**, le **17/11/2009** à **18:44**

Bonjour,

j'ai reçu le même courrier, concernant une résidence à Avignon.

je souhaiterais vous contacter pour en avoir le coeur net.

Cordialement

Dave13

Par **sb2810**, le **18/11/2009** à **01:42**

j'ai aussi 2 studios sur la région lyonnaise, si vous avez un super emplacement dénoncer le bail car ils sont en total infraction. Si l'emplacement est pas génial faite le dos rond et accepté les conditions.

Par **Manalb**, le **18/11/2009** à **18:54**

Bonjour

Quelles solutions si l'emplacement est bon ?

Car en dénonçant le bail, ils vont sortir et nous nous perdons le gestionnaire et donc tout le bénéfice de gain TVA ...

Quels sont les gestionnaires de vos résidences, svp ?

Merci par avance

Par **Benj02**, le **19/11/2009** à **20:36**

Nous venons de recevoir le même courrier. Nous possédons un studio dans une résidence sur Valenciennes. Le gestionnaire est Antaeus. Livraison du bien en Aout 2009.

Location en Septembre 2009.

Le 19/11/2009 nous venons de toucher le premier Loyer et ce soir, surprise : le fameux courrier.

Quels sont nos recours ?

D'avance merci.

Cordialement.

Par **CLIF**, le **25/07/2014** à **12:45**

j ai été roulé par i sélection nice qui m'a vendu un appartement sur paris le BLANC MESNIL le gestionnaire PARK AND SUITES ne paye pas les loyers c est une escroquerie une grosse arnaque je demande a tous de me donner vos coordonnées afin d attaquer iselection qui ne s est pas renseigne sur les arnaques de PARK AND SUITES et qui ne fait rien pour régler cette situation intolérable mon mail rogerthiollet@gmail.com

Par **idapierrot**, le **02/12/2014** à **21:55**

Qui pourrait se douter que nos propres banques en l occurrence caisse d épargne nous aiguille sur iselection , vendeur de bien immobiliers surévalués.

on ne peut pas faire confiance à des professionnels et les biens achetés ne sont plus vendables sauf en perdant l argent investi.

bravo caisse d epargne, iselection , anteus pour le projet lyon villeurbanne et tant d autres a citer....